# Municipales 2020 :

# Nos 25 propositions pour faire de [X] une ville 100 % cyclable !

[1 - Adopter un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat](#_3znysh7) 2

[2 - Développer un réseau cyclable cohérent](#_tyjcwt) 3

[3 - Construire une ville agréable à vivre pour tous](#_3dy6vkm) 4

[4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo](#_3rdcrjn) 5

[5 - Promouvoir une culture vélo à [X]](#_5vya7r842klv) 6

[Annexe 1 : Carte des aménagements cyclables souhaités](#_r3yzjtrsa61p) 8

[Annexe 2 : Pacte pour le vélo à X](#_mcdvxqbdgoyy) 8

**Le vélo : une demande forte des habitants !**

Le vélo ne représente aujourd’hui que 2% des déplacements, et pourtant la demande est immense ! Que ce soit pour aller au travail, faire ses courses en centre-ville ou se promener le week-end avec ses enfants. Le vélo est le mode de transport qui a le plus progressé en Île-de-France depuis 2001. En atteste l’augmentation des ventes des vélo à assistance électrique (VAE), elles ont doublé entre 2016 et 2017. Le nombre de répondants à la première édition du Baromètre des villes cyclables, 113 000 dans toute la France, est lui aussi révélateur.

Il reste un frein majeur à la pratique du vélo : la sécurité. Une majorité de répondants à cette grande enquête menée par la Fédération des usagers de la Bicyclette ne se sentent pas en sécurité à vélo. Il est aujourd’hui temps de répondre à la demande des habitants, et de rendre toutes les villes d’Île-de-France accueillante pour les cyclistes.

### 1 - Adopter un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat

### Adopter un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat est le fondement d’une politique cyclable cohérente et d’un affichage politique fort pour l’ensemble du mandat. L’objectif d’un plan vélo est de définir un réseau cyclable communal et les mesures de soutien au développement des déplacements à vélo (stationnement, services aux cyclistes, etc…) et d’y associer des moyens dédiés.

### Afin de répondre aux attentes des habitants et des cyclistes, il est important d’engager une concertation en amont autour de ce plan vélo. Instaurer un comité vélo régulier est par ailleurs indispensable pour mettre en place des aménagements adaptés aux besoins de toutes et tous.

* **Proposition n°1 :** Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal.

|  |
| --- |
| Exemple : la communauté d’agglomération de Saint-Quentin en Yvelines est dotée d’un schéma directeur cyclable depuis 2009. "*Son utilisation ne concerne pas que les loisirs. Ce plan se veut utilitaire. C'est pour cette raison que des pictogrammes des principaux équipements (collèges, gymnases, mairies...) y figurent*", précise Yann Maublanc, de la direction transports et déplacements. |

* **Proposition n°2 :** Mettre en place un comité vélo régulier.

|  |
| --- |
| Exemple : grâce à un premier plan vélo adopté en 2009, puis un deuxième en 2016, la ville de Sceaux (92) a été classée première au Baromètre des villes cyclables de la FUB ! « *Ce plan vise à renforcer la mixité d’usage des espaces publics et à dynamiser la pratique cycliste à Sceaux,* explique Patrice Pattée, adjoint au maire délégué à l’Urbanisme et à la mobilité. *Il se traduit par un programme annuel de travaux et d’actions pour poursuivre l’amélioration du confort des cyclistes à Sceaux.* » |

### 2 - Développer un réseau cyclable cohérent

### Un plan vélo doit viser en priorité la mise en place d’un réseau cyclable local, qui permet de relier rapidement les différents pôles d’attractivité et les transports de la commune. Ce réseau doit être continu, sécurisé, jalonné et confortable pour tous les cyclistes, quels que soient leur âge ou leur niveau.

Lorsque la circulation automobile est dense et la vitesse supérieure à 30 km/h, les cyclistes ont besoin de se sentir en sécurité. C’est la condition pour permettre au plus grand nombre et non à une petite minorité de se déplacer à vélo. Un carrefour ou un pont sans aménagement peuvent dissuader les habitants d’utiliser leur vélo. Une succession de pistes cyclables déconnectées les unes des autres resteront souvent inutilisées, à l’image d’une route constamment interrompue par des passages non carrossables.

* **Proposition n°3 :** créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c’est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : [citez des exemples dans votre ville et si possible mettre une carte en Annexe 1].
* **Proposition n°4 :** Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d’attractivité ***–*** gare [de …], écoles [de …], commerces [zones commerciales ...], équipements municipaux [théâtre …, piscine …, stade…].
* **Proposition n°5 :** créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines [citez les communes].

### 3 - Construire une ville agréable à vivre pour tous

##### Les habitants de [X] souffrent aujourd’hui des nuisances de la circulation automobile : bruit, pollution, congestion, insécurité routière... Ce trafic - largement constitué de véhicules en transit - contribue à dégrader fortement la qualité de vie des habitants. Favoriser le vélo, c’est construire une ville où les nouvelles générations ne sont pas condamnées à être asthmatiques, où les enfants et les personnes âgées sont en sécurité dans la rue, et où il est agréable d’aller faire ses courses dans les commerces de proximité.

Rediriger le trafic de transit vers les grands axes est aujourd’hui la condition pour retrouver le calme dans les quartiers résidentiels et développer la pratique du vélo. Réduire la place des voitures et des deux-roues motorisés permet de fluidifier la circulation, de réduire les embouteillages et les nuisances qu’ils engendrent. C’est construire une ville accueillante, dans laquelle il est facile et agréable de se déplacer à pied, en roller, en trottinette ou en vélo. Encourager la marche et le vélo, c’est aussi favoriser les petits commerces et l’animation du centre-ville.

L’usage de la voiture doit être limité aux personnes pour lesquelles elle est indispensable (personnes à mobilité réduite, déplacement de marchandises lourdes…)

* **Proposition n°6 :** Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes [citez des exemples].
* **Proposition n°7 :** Généraliser la vitesse de circulation à 30km/h en modifiant l’aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité [citez des exemples d’endroits où cela devrait être fait].
* **Proposition n°8 :** Créer des zones à très faible circulation par exemple [citez des exemples], et limiter le trafic dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

|  |
| --- |
| Exemple : Fontainebleau en Seine-et-Marne a tenté l’expérience d’une ville à 30km/h et les résultats sont très positifs : “*On a vu un apaisement de la circulation. Surtout, nous constatons une évolution des mentalités par rapport aux vélos. Dans les zones 30 aménagées à sens unique pour les véhicules et à voie cyclable en contresens, plus personne ne crie quand j'arrive à contresens* !” Virginie Perrachon (LR), adjointe au maire en charge des déplacements. |

* **Proposition n°9 :** Généraliser les double-sens cyclables et les cédez-le-passage cycliste aux feux.
* **Proposition n°10 :** Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d’entrée et de sortie des classes.
* **Proposition n°11 :** Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

### 4 - Développer le stationnement et l’aide à l’achat de vélo

### Multiplier le stationnement vélo

### Le vol est aujourd’hui l’un des principaux obstacles à la pratique du vélo. Pour y remédier, la commune doit proposer aux cyclistes du stationnement de qualité. Cette offre doit viser en premier lieu les grands pôles d’activité, car le vélo permet de renforcer l’attractivité du commerce de proximité. Elle doit également se déployer à proximité des transports pour favoriser l’intermodalité entre le vélo et les transports en commun.

* **Proposition n°12 :** Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo à la gare X.
* **Proposition n°13 :** Implanter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.
* **Proposition n°14 :** Installer des vélobox fermées dans l’espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d’activité.
* **Proposition n°15 :** Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.
* **Proposition n°16 :** Intégrer dans le PLU l’obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d’habitation et tertiaires et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l’habitat social.

**Soutenir l’achat de vélo**

Par ailleurs soutenir l’achat de vélo grâce à des aides spécifiques (potentiellement sous conditions de ressources) est une mesure simple et efficace que la commune peut mettre en place. Même si acheter et entretenir un vélo se révèle bien moins cher qu’une voiture, le prix d’un vélo peut être dissuasif pour certaines familles avec des revenus modestes.

* **Proposition n°17 :** Créer une aide à l’achat d’un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur).
* **Proposition n°18 :** favoriser l’implantation de services de location courte et longue durée et proposer des aides à la location (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

|  |
| --- |
| Exemple : La ville de Suresnes a mis en place une aide à l’achat de vélo à assistance électrique et en 2016, 66 personnes ont bénéficié de cette aide. |

**Soutenir les services vélo comme les vélo-écoles et les ateliers**

Plus de déplacements à vélo implique aussi de développer les services qui y sont liés, et les entreprises qui les assurent (réparation, vente, conseils, location...). Cela permet de créer des emplois non délocalisables, et de dynamiser l’économie locale.

* **Proposition n°19 :** Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations
* **Proposition n°20 :** Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité au vélo dans votre vélo

### 5 - Promouvoir une culture vélo à [X]

Faire du vélo une évidence dans les déplacements quotidiens implique de travailler sur un changement de culture dès le plus jeune âge, mais également au sein des services municipaux qui ont un rôle d’exemplarité.

**Apprentissage systématique du vélo à l’école primaire**

Le manque d’activité physique chez les jeunes (et moins jeunes), est un problème majeur, puisque 17% des enfants sont en surpoids. Favoriser le vélo, et notamment son apprentissage à l’école et dans les centres de loisirs, permet d’encourager une pratique physique régulière et participe à l’épanouissement et à l’autonomie des jeunes. Le gouvernement a décidé dans son plan vélo de généraliser le « savoir rouler » à l’école : tout enfant entrant en 6e doit être capable de rouler à vélo. [Mettre le nom de votre commune] peut accompagner cette mesure !

* **Proposition n°21 :** Aider les établissements scolaires à s’équiper en vélos pour l’apprentissage à l’école.
* **Proposition n°22 :** Créer des pistes cyclables d’apprentissage ouvertes à tous pour permettre l’apprentissage du vélo.
* **Proposition n°23 :** Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l’école.

|  |
| --- |
| Exemple : la ville de Meudon, pionnière en la matière a mis en place un circuit d’apprentissage vélo. Accessible sans conditions et gratuitement en journée, il permet à toutes et tous, dès 2 ans, de s’initier à la maniabilité sans voitures ! |

**Le vélo pour les services et les agents municipaux**

Enfin, le vélo peut être une source d’économie et de visibilité pour l’action des services municipaux. Les communes peuvent inciter leurs agents à se déplacer à vélo avec l’indemnité kilométrique vélo ou le forfait mobilité durable. Elles peuvent également promouvoir la logistique à vélo**,** en équipant leurs services de vélo-cargo, pour l’entretien des espaces verts ou la livraison de repas. Un vélo-cargo est bien moins onéreux qu’une camionnette pour de petites livraisons.

* **Proposition n°24 :** Équiper les services municipaux de vélo-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).
* **Proposition n°25 :** Proposer l’indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux.

|  |
| --- |
| Exemple : La ville des Mureaux a été la première commune d’Île-de-France à proposer l’IKV pour ses agents dès la rentrée 2018.  Depuis, Michel Carrière, maire-adjoint chargé des mobilités, estime « *c’est évident qu’il y a une montée en puissance. Le nombre d’agents qui viennent à la mairie à vélo a sensiblement augmenté* ». |

### Annexe 1 : Carte des aménagements cyclables souhaités

### Annexe 2 : Pacte pour le vélo à X

En tant que candidat.e à l’élection municipale de [X], je m’engage si je suis élu.e à :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Proposition  N° |  | Oui | Non |
|  | **1 - Adopter un plan vélo** | | |
| 1 | * Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal. |  |  |
| 2 | * Mettre en place un comité vélo régulier |  |  |
|  | **2 - Créer un réseau cyclable** | | |
| 3 | * Créer des pistes cyclables sur les axes à forte circulation [exemple] |  |  |
| 4 | * Mettre en place des itinéraires cyclables [exemple] |  |  |
| 5 | Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines [citez les communes] |  |  |
|  | 3 - Construire une ville apaisée pour tous | | |
| 6 | * Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes [citez des exemples] |  |  |
| 7 | * Généraliser la vitesse de circulation à 30km/h en modifiant l’aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontres là où le trafic est très limité [citez des exemples d’endroits où cela devrait être fait] |  |  |
| 8 | * Créer des zones à très faible circulation par exemple [citez des exemples]. Dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. |  |  |
| 9 | * Généraliser les double-sens cyclables et les cédez-le-passage cycliste aux feux |  |  |
| 10 | * Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d’entrée et de sortie des classes. |  |  |
| 11 | * Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement. |  |  |
|  | **4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo** | | |
| 12 | * Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo à la gare X. |  |  |
| 13 | * Implanter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. |  |  |
| 14 | * Installer des vélobox fermés dans l’espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d’activité. |  |  |
| 15 | * Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics. |  |  |
| 16 | * Intégrer dans le PLU l’obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d’habitation et tertiaire et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l’habitat social. |  |  |
| 17 | * Créer une aide à l’achat d’un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur). |  |  |
| 18 | * Créer une aide pour l’abonnement Vélib’. |  |  |
| 19 | * Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations |  |  |
| 20 | * Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité au vélo dans votre vélo |  |  |
|  | **5 - Promouvoir une culture vélo** | | |
| 21 | * Aider les établissements scolaires à s’équiper en vélos pour l’apprentissage à l’école |  |  |
| 22 | * Créer des pistes cyclables d’apprentissage ouvertes à tous pour permettre l’apprentissage du vélo |  |  |
| 23 | * Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l’école. |  |  |
| 24 | * Équiper les services municipaux de vélo-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale) |  |  |
| 25 | * Proposer l’indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux |  |  |

Fait à …. Le ….

Signature :